



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours

Arrêté BCERSC n° **25 000 105**
du **04 DEC. 2025**

**portant composition de la commission de sélection du recrutement
par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale,
hospitalière et de l'État (PACTE) pour l'accès au corps des adjoints techniques
de l'Intérieur et de l'outre-mer
au titre de l'année 2025**

Le préfet de police

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L 326-1 ;

Vu le décret n°2005-902 du 2 août 2005 modifié pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n°2016-580 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 janvier 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements par la voie du PACTE d'adjoints techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre des postes offerts au recrutement par la voie du PACTE d'adjoints techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'avis de recrutement du 2 septembre 2025, par la voie du PACTE d'adjoints techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer, organisé au titre de l'année 2025 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés en qualité de membres de la commission pour le recrutement par la voie du PACTE d'adjoints techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer, organisé au titre de l'année 2025 :

Pour la sous-commission « Hébergement – restauration » :

Madame Sandrine PLOMION

Contrôleuse des services techniques de classe normale, cheffe de cuisine, bureau du cabinet, cabinet du ministère de l'Intérieur ;

Madame Élodie VIEIRA

Secrétaire administrative de classe normale, cheffe du pôle de gestion des ressources humaines du ministère de l'Intérieur, bureau des ressources humaines, préfecture des Yvelines ;

Monsieur Xavier MESTAS

Conseiller à l'agence France Travail, Paris Paul Lelong ;

Pour la sous-commission « Accueil, maintenance et logistique » :

Madame Anne-Sophie HOCHET	Lieutenant, cheffe du bureau des soutiens opérationnels, division de l'appui à la formation, École de gendarmerie de Fontainebleau, direction générale de la Gendarmerie Nationale ;
Madame Isabelle GUIROUARD-AIZÉE	Attachée d'administration, cheffe du bureau de gestion du personnel, École de gendarmerie de Fontainebleau, direction générale de la Gendarmerie Nationale ;
Monsieur Mickaël ABIVEN	Secrétaire administratif de classe normale, section logistique, direction de l'Immobilier et de l'Environnement, Secrétariat Général de l'Administration de la préfecture de Police.

Article 2

Madame Isabelle GUIROUARD-AIZÉE est nommée présidente de la commission du recrutement par la voie du PACTE d'adjoints techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer, organisé au titre de l'année 2025.

Article 3

Madame Élodie VIEIRA est nommée vice-présidente de la commission du recrutement par la voie du PACTE d'adjoints techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer, organisé au titre de l'année 2025.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de la présidente, la présidence de la commission de sélection est assurée par Madame Élodie VIEIRA, vice-présidente.

Article 5

Le secrétariat est assuré par le personnel du bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours.

Article 6

La Préfète, secrétaire générale pour l'administration, et la directrice adjointe des ressources humaines sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur les sites internet et intranet de la préfecture de Police et affiché sur le lieu des entretiens de sélection des candidats.

Pour le Préfet de Police et par délégation,
Le chef du bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours


Philippe BOULANGER